

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE DES SOINS DE SANTÉ

Remboursement des frais médicaux



À qui envoyer vos demandes de remboursements ?

Toutes les demandes de remboursement doivent être adressées à UNIQA selon le processus décrit ci-après.

Quels documents soumettre à UNIQA ?

N'envoyez que les avis de remboursement reçus de votre assurance de base UNSMIS, CAPS (BIT) ou SHI (OMS). Veuillez soumettre l'avis qu'une seule fois même s'il comprend plusieurs membres de la famille.

Uniquement pour les traitements hospitaliers ou lorsque les assurés sont admis avec une réserve médicale en vigueur il faut ajouter une copie des factures en plus des avis de remboursement.

Pour les médicaments de médecine naturelle la prescription médicale est également requise.

Comment soumettre vos demandes de remboursement ?



- **Électroniquement** sur le site www.myuniqa.ch ou sur votre smartphone via l'application myUNIQA.ch
- **Par courriel** en format pdf à l'adresse claims.gpafi@uniqa.ch
- **Par poste** à UNIQA
Avenue de la Praille 26 - 1227 Carouge

Qui contacter en cas de questions ?

→ Sur un remboursement de frais ou des prestations médicales ?

Contactez **UNIQA**

• **Par courriel** : contact.gpafi@uniqa.ch

• **Par téléphone** : +4122 718 63 30

→ Sur votre couverture, vos primes, pour un changement d'adresse, de compte bancaire ou une résiliation ?

Contactez **GPAFI**

• **Par courriel** : gpafi@un.org

• **Par téléphone** : +4122 917 99 99 - Taper 7

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MYUNIQA.CH

Pour photographier vos factures et envoyer vos demandes de remboursement, pour suivre le traitement de vos factures, afficher votre carte d'assurance virtuelle et accéder aux numéros d'urgence, trouver le prestataire agréé le plus proche de chez vous, afficher ou télécharger vos couvertures d'assurances.

